

JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN BACHELIER

(* Je suis europ en-ne ou assimil e¹)

	Document d'identit� en ordre de validit� pour l'ann�e acad�mique	CESS ou titre d'acc�s �quivalent. Si titre provisoire, merci de fournir le relev� de notes du titre d'acc�s �tranger. Le titre d�finitif doit �tre fourni pour le 1er mai 2024 au plus tard	Relev�s de notes des ann�es dans l'enseignement sup�rieur (depuis l'obtention du CESS ou titre �quivalent) ² et/ou copie du/des dipl�me(s) si applicable	Attestation d'apurement de dette fourni lors de ma derni�re inscription dans l'enseignement sup�rieur en F�d�ration Wallonie-Bruxelles	Documents justifiant chaque ann�e du parcours professionnel ou mes diverses activit�s post-dipl�me et maximum pour les 5 derni�res ann�es ⁴	Attestation d'inscription � un organisme public pour l'emploi (Forem, Actiris, P�le emploi) avec la date d'inscription	Attestation de bilan de sant� d�livr�e par une Haute Ecole de la FWB. Valable uniquement s'il n'y a pas eu d'interruption dans le parcours en Haute Ecole.	Equivalence (Applicable si titre d'acc�s �tranger) ³	D�claration sur l'honneur ⁵ Applicable s'il est impossible de fournir un document justifiant mes activit�s durant une p�riode post-dipl�me et maximum pour les 5 derni�res ann�es	Preuve de ma�trise de la langue fran�aise Applicable si inscription au d�partement p�dagogique avec un dipl�me d'une formation non-dispens�e en fran�ais
Je vais obtenir mon CESS, mon baccalaur�at ou un titre �quivalent d'acc�s en 2023	X	X						(X)		(X)
J'ai obtenu mon CESS ou mon titre d'acc�s �tranger (�quivalent au CESS) avant 2023 et j'ai entrepris des �tudes sup�rieures depuis	X	X	X	X			X	(X)	(X)	(X)
J'ai obtenu mon CESS, mon titre d'acc�s �tranger (�quivalent au CESS) avant 2023 et j'ai eu un ou plusieurs contrats de travail depuis	X	X			X			(X)	(X)	(X)
J'ai obtenu mon CESS, mon titre d'acc�s �tranger (�quivalent au CESS) avant 2023 et je suis/ j'ai �t� inscrit-e au ch�mage	X	X				X		(X)	(X)	(X)
J'ai obtenu mon CESS, mon titre d'acc�s �tranger (�quivalent au CESS) avant 2023 et j'ai effectu� diverses activit�s (hors �tudes sup�rieures, ch�mage, emploi)	X	X			X			(X)	(X)	(X)

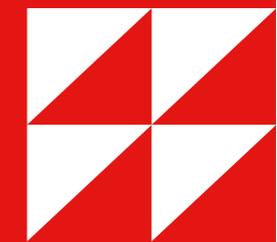
¹ Les conditions d'assimilation d'un-e  tudiant-e sont pr sent es au point 3)

² D ument authentifi s par une autorit  comp tente, exprim s en heures et cr dits ECTS et portant la mention de r ussite ou d' chec

³  ch ances: toute demande doit  tre introduite aupr s du service des  quivalences pour le 15 juillet 2023 au plus tard ! - 1)   l'inscription -> preuve d'envoi du recommand  avant le 15/07 -preuve de la poste faisant foi- & preuve de paiement 2) Au 30/11/23 -> preuve d' quivalence provisoire 3) Au 15/05/24 -> preuve d' quivalence d finitive

⁴ Attestation de l'employeur, contrat de travail, C4 avec, dans tous les cas, la pr cision du nombre d'heures prest es par semaine. Si dispense du ch mage pour reprise d' tudes, merci de transmettre le document (D93 si dispense via le Forem)

⁵ Le mod le de d claration sur l'honneur   remplir se trouve [ici](#).



INFOS COMPLÉMENTAIRES

Les quatre dernières situations peuvent être cumulatives : pensez à joindre tous les documents !

Equivalence : La demande doit être faite avant le 15 juillet 2022. La demande se fait via le site internet du service des équivalences (<http://www.equivalences.cfwb.be>) lors de l'inscription, la preuve de demande d'équivalence suffit. Merci de joindre au formulaire d'inscription la preuve de paiement ainsi que la preuve d'envoi du recommandé cachet de la poste faisant foi.

Autorisation parentale : Si tu es né-e après le 13 septembre 2005, merci de joindre au formulaire d'inscription une autorisation parentale ainsi que la copie recto/verso de la carte d'identité du parent.

Inscription d'un-e étudiant-e non-membre de l'Union Européenne non-assimilé-e : Les inscriptions ont eu lieu du 6 au 10 mars 2023. Il n'est plus possible de s'inscrire pour l'année 2022-2023.